

IL S'AGIT DE «CONSULTER» LE DICTIONNAIRE !

Dictionnaire = autorité ?

Gilles GALLAY
Ecole Normale d'Institutrices,
Annecy, le 18 décembre 1975

(Compte rendu abrégé d'une activité souvent très houleuse, menée par un groupe de maîtres en stage à l'Ecole Normale en automne 1975.)

Nous faisons quelques remarques sur «L'encyclopédie», sur le «dictionnaire», sur les «mots d'entrée» du dictionnaire, les «définitions», les «exemples», c'est-à-dire les «phrases d'exemples» données en italique dans presque tous les dictionnaires.

On souffle un peu ; l'activité est plutôt austère.

— *J'aime beaucoup les vieux dictionnaires. On lit ça comme un livre. C'est vieillot, c'est ancien...*
— *J'en ai de très vieux. Je vous les apporterai.*

Le lendemain, des dictionnaires sont là, sur des tables. Des gros pavés bien lourds. On n'ose plus tellement les ouvrir, de crainte que l'enthousiasme, entre temps, ne soit tombé. On pioche un mot, ici et là.

— *Le Nouveau Petit Larousse Illustré (de 1948) donne, pour «gaiement» : adv. Avec gaieté : marcher gaiement à la mort.*
— *Oh ! vous voulez rire ! C'est pas possible !*

J'ai osé citer le dictionnaire avec un rien d'irrespectueux dans la voix.

— *Si, moi je l'ai lu, mais vous savez, quand je vois un exemple comme celui-là, je ne le lis pas, c'est trop énorme.*
— *Mais alors, si vous écarterez l'exemple donné par le dictionnaire, à quoi sert le dictionnaire ? à rien ! ?*
— *L'exemple montre comment le mot s'emploie correctement en français. Mais, en plus, l'auteur veut exprimer une idée et une façon très courante et très correcte de s'exprimer en français. En 1948, il avait choisi de dire, comme cela se fait dans les dictionnaires depuis les «revanchards» d'après 1870, «marcher gaiement à la mort». Un exemple, oui, il en faut un ; mais choisir un exemple comme celui-là, pour quelle raison ? Ce n'est pas un exemple innocent !*
— *C'était en 1948, au sortir de la guerre de 39-45...*
— *Il faudrait savoir si on le disait auparavant.*
— *Oui. C'est un exemple cité couramment entre 1900 et 1948.*
— *... Pour bien mettre dans le crâne des petits Français la revanche à prendre sur les...*
— *Tenez, dans celui-là, le Dictionnaire du Français Contemporain, en 1972, on donne comme exemple : «aller gaiement au travail»...*

Rires et plaisanteries. «Puisqu'il faut y aller, eh bien, allons-y gaiement !»... «Le boulot, c'est déjà pas si gai !»

— *Vous avez trouvé un exemple qui sert votre idée, c'est que vous vouliez démontrer quelque chose !*
— *Mais un dictionnaire, c'est neutre ! C'est bien plus neutre que vous ne le faites entendre !*

Je suis sous le feu de — rares — regards indignés. On me trouve partial.

— *Vous poussez un peu ! Moi je lis ce qui est écrit ! Pas plus !*
— *«Ils» auraient pu mettre autre chose. C'est pas bien difficile. Donc ils avaient une idée !*
— *Dans celui-là, l'exemple donné est : «chanter gaiement». C'est déjà mieux. Voilà un bon exemple.*

Un moment de silence, et de réflexion.

— *Il faudrait savoir ce que disent d'autres dictionnaires, à propos d'autres mots.*

Chacun a la photocopie de quatre dictionnaires différents, à la page CHA, et lit les «articles» suivants :

— *A «chaîne» on lit : «à force de bondir, le chien a fini par casser sa chaîne». C'est un bon exemple, bien clair, pas politique, non ?*
— *Et plus bas, dans le même (le D.F.C.), on lit : «Ce peuple opprimé s'était révolté, résolu à briser ses chaînes.» Les autres dictionnaires sont plus prudents...*
— *Mais c'est un exemple subversif... Est-ce qu'on lirait un exemple semblable dans d'autres pays ?*

A ce moment du débat, on se refuse, mais pas tout à fait, à «faire de la politique»...

— *L'auteur aurait pu parler... des «chaînes du mariage»...*

Protestations. Si tu parles de «chaînes» on va penser à les briser ! et sauver la famille, alors, tu y penses ? C'est encore plus subversif ! Et la société, fondée sur le mariage !

— *On dira plutôt «les liens du mariage», les «doux liens du mariage»...*

Nous voici transformés en lexicographes ; mais c'est trop difficile. On abandonne la recherche d'un exemple qui illustre l'emploi du mot chaîne dans ce sens figuré. Car tout ce qui est dit prend aussitôt un air suspect de contestation, ou de subversion, ou de louange. Nous ne maîtrisons plus «l'écho social» des exemples que nous proposons...

— *Allons voir ailleurs. Au mot «chair»...*
Le Dictionnaire de Français Contemporain donne 6 lignes pour expliquer l'expression «chair à canon», et donne l'exemple : «A quoi bon, disait-elle, élever des enfants pour en faire de la chair à canon ?»
Le pluridictionnaire donne trois lignes pour la même expression. Le Petit Robert ne la mentionne pas, mais dit : «la balle a pénétré dans les chairs»...
Le Nouveau Petit Larousse de 1948 ne la mentionne pas.
— *Pourtant la guerre n'est pas loin !*
— *Celui qui parle de la chair à canon, c'est sûrement le même qui parlait tout à l'heure de «peuple opprimé» !*

On vérifie. Oui c'est le même. Alors c'est un dictionnaire qui choisit ses exemples dans un certain langage... On se méfie un peu...

— *Oui, mais c'est le même qui parlait du travail, en disant : «aller gaiement au travail». Donc il se moque en disant cela, ou alors quoi ?*

Voilà l'idée qui peut naître, au sujet d'un travail, à partir d'un dictionnaire qui «ose» parler de «chair à canon» ou de «peuple opprimé».

— On ne peut pas affirmer que le dictionnaire «se moque». Les exemples qu'il donne, en tant que dictionnaire, doivent être pris au pied de la lettre...

— Oui, un dictionnaire, c'est sérieux, mais ici nous ne sommes pas sérieux, et ce que nous faisons je ne voit pas ce que ça peut...

— Alors, c'est parce que ce n'est pas drôle d'aller au travail qu'«il» recommande d'y aller gaiement ?...

Murmures. On ne va pas recommencer !...

— Revenons au sujet. On pourrait peut-être classer ces quatre dictionnaires en fonction du choix et du contenu de leurs exemples, là, sur la table, pourquoi pas de gauche à droite, ou de la gauche à la droite...

— Moi, quand j'ouvre un dictionnaire, je ne me pose pas ces questions, et je ne me les poserai pas. Je cherche la vérité, je cherche quelque chose de sûr, je cherche une réponse à la question que je me pose, c'est tout !

— C'est bien pour cela qu'il est dangereux ! Tu t'attends à trouver le vrai et il en profite pour te glisser quelque chose de plus ! et tu le lis sans broncher !

— Oui, le dictionnaire apporte une information sur la langue, il dit ce qu'est l'emploi correct d'un mot ; et en même temps il apporte un contenu culturel, choisi par l'auteur, que du même coup on accepte pour «vrai», plus ou moins consciemment, comme on acceptait pour exacte l'information sur la langue... En réalité il nous fait la morale, ou tout au moins on peut se poser la question...

— Mais non, je refuse, quand je consulte le dictionnaire je ne vais pas penser à la morale, sinon on ne s'arrêterait plus, qui faudrait-il croire ? On ne va pas voir si loin... ou alors on n'achète plus un seul dictionnaire.

— Il faudrait trouver un dictionnaire neutre...

— Mais ça n'existe pas ! Tu vois bien !

— Pour moi, je préfère le Pluridictionnaire, il parle de chair à canon, mais il n'en met pas cinq ou six lignes comme le D.F.C., c'est une expression dépassée, on ne fait plus la guerre...

Bruits et murmures. Alors que penser des dictionnaires qui n'en parlent pas ?

— Si on regarde le Nouveau Petit Larousse de 1948 au même mot on lit : «fig... la chair est faible... mortifier la chair»...

Tonnerre de protestations. «C'est horrible ! C'est tendancieux !» Rires sur la force et la faiblesse. On n'a pas le droit de... Vous dépassez la...

Au fond, c'est clair, le dictionnaire est conservateur. Oui, il conserve la langue, il la fige ! Non, c'est pire, il fige une civilisation !

— Le Petit Robert donne : «chair épanouie, plantureuse, saine»...

— Le dictionnaire, en effet, a pour rôle de conserver la langue dans un état qui reste compréhensible pour tous le plus longtemps possible.

Mais posons la question : à qui confie-t-on l'élaboration d'un dictionnaire ? Il faut qu'un ouvrage de ce genre se vende dans tout le pays, qu'il soit accepté par une majorité... laquelle ?... Il y a quelques années, il a fallu retirer de la circulation une édition du Petit Larousse qui expliquait les mots «juif» et «racisme» dans des termes qui ont soulevé des vagues de...

— Mais pourquoi vous dites qu'il est conservateur ? Le dictionnaire est un bon outil, il est là ; un point c'est tout ; avec les enfants on ne va pas mettre tout ça en branle...

— Bien évidemment ; mais je ne m'attendais pas à tout cela quand j'ouvrais un dictionnaire ; je vais me méfier ; mais enfin est-ce qu'on peut s'en passer ?!

En guise de conclusion : peut-on « consulter » le dictionnaire ?

Quand on lit le dictionnaire, le mode de lecture pratiqué est celui de la consultation. Le lecteur s'adresse à un ouvrage qui dit ce qui est correct, juste, ce qui est conforme au «bon usage». Le dictionnaire est une autorité qui régleme et qui enseigne. Et le type de communication qu'il fait naître est celui d'enseignant à enseigné, de savant à ignorant.

Très généralement, le lecteur perçoit bien la justesse linguistique de ce que le dictionnaire présente, mais il ne perçoit guère «ce qui a été écrit» et il «lit le vide» : il ne se souvient pas qu'il a lu une phrase dont le contenu veut dire explicitement «marcher gaiement à la mort», il n'a lu qu'une forme.

Mais il peut découvrir qu'au-delà de l'information linguistique se précise une signification culturelle où se manifeste toujours une idéologie : l'idéologie dominante (et dans ce cas le lecteur juge parfois que le dictionnaire considéré est «neutre» !) ou une «tendance» idéologique particulière (lire *Le jacassin* de Daninos, le *Dictionnaire des idées reçues* de G. Flaubert, le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, le *Dictionnaire rationaliste*...).

Les quatre dictionnaires critiqués par les maîtres étaient : le *Dictionnaire du français contemporain*, le *Pluridisciplinaire*, le *Petit Robert*, et le *Nouveau petit Larousse illustré* de 1948.

Classez-les selon leur idéologie, et classez d'autres dictionnaires !...

Et pour vous aidez, relisez :

1. «Le dictionnaire est une institution sociale dont la fonction est de définir la norme linguistique... Il autorise des mots, des constructions, des sens, les intégrant à l'usage de la communauté ; il leur donne force de loi. Inversement, il condamne ou écarte, en rejetant de l'usage («abusif», «incorrect», etc.)»

2. «Le choix ou la fabrication des exemples : d'une manière ou d'une autre, les exemples (les phrases d'exemples des dictionnaires) qui ont à la fois une fonction linguistique et une signification culturelle engagent l'éthique et l'esthétique des lexicographes. Ils forment un ensemble d'assertions sur le monde, qui implique une idéologie, celle d'une communauté à laquelle le lexicographe s'identifie...»

3. «L'énoncé lexicographique possède une ambiguïté qui lui est propre et qui est incompatible avec tout discours scientifique. Le dictionnaire est à la fois un discours sur une certaine description de la langue et un discours sur l'homme, c'est-à-dire sur un certain type de culture... Cette ambiguïté fait du dictionnaire de langue ou du dictionnaire encyclopédique un dictionnaire de civilisation...»

Introduction à la lexicographie : le dictionnaire
J. et Cl. Dubois, Larousse 1971 (p. 51-56).